

PRECISIONS ET COMMENTAIRES RELATIFS AU CHAPITRE P – DISTRIBUTION D'EAU DU CCT RW 99

P. 1.1. POSE DES TUYAUX, APPAREILS ET ACCESSOIRES – DESCRIPTION

Indiquer, le cas échéant, au C. 57.1.1 la composition des mélanges.

Indiquer, le cas échéant, au C. 57.1.2 le type d'appareil et/ou d'élément constitutif.

Indiquer, le cas échéant, au C. 57.2.1.1 les trous de forage.

Indiquer, le cas échéant, au C. 57.3.3 le type de joint.

Indiquer, le cas échéant, au C. 58.1.1 l'épaisseur des tubes, ainsi que le type d'assemblage et de joint.

Indiquer, le cas échéant, au C. 58.5.1 la série à laquelle appartiennent les tubes en PVC-U.

Indiquer au C. 59.1.1.1 le type de robinet-vanne.

Indiquer au C. 59.1.1.3 si les dispositions relatives aux robinets-vannes DN 60/PN 10 et DN 125/PN 10 sont d'application.

Indiquer au C. 59.1.1.4.3 si les sorties des appareils « combinaison à 3 ou 4 directions » sont équipées du montage de l'obturateur.

Indiquer au C. 59.2 le type et la hauteur des ventouses, et si elles sont équipées d'un robinet d'isolement incorporé.

Indiquer au C. 59.3 le type de clapet de non-retour.

Indiquer au C. 59.4.1 les caractéristiques des réducteurs de pression.

Indiquer au C. 59.5 la pression de tarage des soupapes de sécurité, et indiquer si elles sont équipées d'un manomètre.

Indiquer au C. 59.6 la hauteur maximale des filtres.

Indiquer, le cas échéant, au C. 59.8.1.3.1 les mentions portées par le tampon des bouches à clef.

Indiquer au C. 59.10 si le dernier alinéa du point 10.3 de la norme NBN S 21-019 (bornes d'incendie) est d'application.

Indiquer, le cas échéant, au C. 59.11.2 les mentions portées par les pavés repères.

Indiquer, le cas échéant, au C. 59.11.3 les mentions portées par les bornes repères.

Indiquer, le cas échéant, au C. 59.11.4 les mentions portées par les bandes plastique de signalisation.

Indiquer au C. 59.12.1.1 les caractéristiques des gaines.

Indiquer, le cas échéant, au C. 59.12.1.2 l'épaisseur des gaines en acier.